

COMPIEGNE

Madame, Monsieur,

Suite à votre demande, nous avons le plaisir de vous faire parvenir ci-joint

L'organigramme de présentation des services de l'association,
Le contrat d'adhésion et d'engagement,
Le coupon d'abonnement à Castors Magazine,
Le tarif assurance multigarantie du CASTOR,

L'ensemble de ces documentations n'a pas la prétention d'apporter tous les renseignements que vous attendez, aussi n'hésitez pas à contacter notre siège social, pour toutes informations complémentaires.

Pour votre inscription, nous vous demandons de nous retourner, dûment complété et signé, recto et verso, le contrat d'adhésion, avec documents à l'appui :

Copies des trois derniers bulletins de salaires, monsieur, madame, ou dernier avis d'imposition
Copies des éventuels accords de prêts,
Photocopie d'une pièce d'identité.

Accompagnés du règlement de votre cotisation **65.00 euros**, ou de les remettre directement en nos locaux.

Ce règlement doit être libellé à l'ordre de CASTORS FRANCE NORD.

Dès réception de votre dossier complet, nous vous adresserons votre numéro d'adhérent, et la liste des fournisseurs agréés UDEC (Union de Documentation et d'Entraide des Castors).

Espérant vous compter bientôt parmi nos adhérents, et restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Adresse des locaux

REGION PICARDIE

Siège social :

CASTORS FRANCE NORD
Maison de l'habitat
Zac de Mercière, 9, rue Clément Ader
60200 COMPIEGNE
☎ 03 44 92 51 15
Fax 03 44 92 51 61
marie-ange.rouyer@castorsfrance.asso.fr

Uniquement Points d'accueil :

17, rue Chambige - 60000 BEAUVAIS - ☎ 03 44 11 46 20

CALPACT - 28, rue du pont d'Arcole - 60000 BEAUVAIS - ☎ 03 44 02 21 93

29, rue Gambetta - 60100 CREIL - ☎ 03 44 66 80 00

Autres départements affiliés : 08-27-51-59-62-76-77-

Nous consulter

ouverture au public du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Castors Magazine

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom

Prénom

N° d'adhérent

Adresse

Ville

Code postal

**Montant de l'abonnement annuel : 12 euros – (6 numéros - parution bimestrielle)
(à adresser à CASTORS MAGAZINE – Zac de Grandchamps – Rue Barbara – 44570
TRIGNAC**

Date :

Signature :

CONSTRUIRE – REPARER – ENTRETENIR

VOTRE ASSOCIATION VOUS APPORTE DE NOMBREUX SERVICES :

DES INFORMATIONS :

- techniques, administratives, financières, juridiques, sur l'actualité de la construction par l'intermédiaire de la « revue le Castors »^(*) et un ouvrage de référence sur tous les problèmes de construction « le mémento Castor »^(*)

- SITE INTERNET DES CASTORS : [WWW.castorsfrance.asso.fr](http://www.castorsfrance.asso.fr)

DES ASSURANCES SPECIALES CASTORS^(*):

Multigarantie du Castor

Dommages ouvrage pour construction neuve et modification d'ouvrage existant.

CHOIX DES MATERIAUX, APPEL D'OFFRE, DEVIS ESTIMATIF, ACHATS :

- matériaux et équipement par le canal de l'association, auprès des fournisseurs agréés, à des prix professionnels, nos critères de sélection prennent en considération les prix et la qualité des produits.

CONSEILS TECHNIQUES :

- Pour le choix des matériaux et pour la réalisation des travaux en conformité avec les règles de construction

LA LOCATION DE MATERIEL

par le biais d'un partenaire agréé UDEC

REFERENCEMENT D'ENTREPRISES

Nous consulter

PARTENARIAT ARCHITECTE

Nous consulter

VOTRE ESPACE EXTRANET

Votre association vous communiquera l'adresse web ainsi que votre mot de passe



* A titre onéreux, consulter l'association pour les tarifs

ASSURANCES MULTIGARANTIE du CASTOR 2012

LES FORMULES

(tarif établi jusqu'à 220 m² de surface hors-œuvre brute – sous sol + étage + combles +50 m² de dépendances)

TACITE RECONDUCTION*	CAPITAL	1 AN
A - CONSTRUCTION – AGRANDISSEMENT*	Illimité sur bâtiments jusqu'à 76 224,51 € par personne	220.00 €
TEMPORAIRE **	CAPITAL	1 AN
B - RENOVATION – MODIFICATION*	Bâtiments exclus jusqu'à 76 224.51 € par personne	150.00 €

* Courrier de résiliation à transmettre directement à l'assureur (préavis 2 mois)Echéance principale fixée au 1^{er} de chaque mois. Exemple : contrat souscrit le 17 Avril 2008n échéance principale fixée au 1^{er} avril 2009

** sans tacite reconduction

LES SURPRIMES

(au delà de 220 m² de surface hors-œuvre brute et 50 m² de dépendances)

SURPRIME INCENDIE	DEPENDANCES	SURPRIME POUR	SHOB > 220 m ²
000 à 050 m ²	gratuit	221 à 259 m ² SHOB	+ 19,78 €
051 à 100 m ²	+ 19,78 €	260 à 299 m ² SHOB	+ 42,73 €
101 à 150 m ²	+ 32,44 €	300 à 339 m ² SHOB	+ 62,52 €
151 à 200 m ²	+ 46,69 €	340 à 379 m ² SHOB	+ 91,01 €
Au delà	réserve	au delà	réserve

Surprime pour l'option démolition : + **26,68 €**

SURPRIME POUR PACK « ENERGIES NOUVELLES » 20.00 €

DEFINITIONS

Surface Hors Œuvre Brute : il s'agit du total (y compris les murs) des surfaces du sous sol, du rez-de-chaussée et de tous les étages (combles, grenier, terrasse inclus)

Pièces principales : toute pièce autre que la cuisine, salle de bains, débarras, buanderie ou garage. Toute pièce y compris les combles aménageables, dépassant 30 m² compté pour DEUX pièces principales.

Dépendances : locaux non habitables (cave, garages, débarras divers) situés à la même adresse que le local principal mais ne communiquant pas avec lui.

SOUSCRIPTION DIRECTEMENT AUPRES DE L'ASSOCIATION CASTORS FRANCE NORD

A FOURNIR OBLIGATOIREMENT LORS DE LA SOUSCRIPTION

Nom de la Compagnie d'assurance couvrant la multigarantie habitation

N° de police du contrat à cette compagnie

Date de souscription du contrat à cette compagnie

SHOB de la maison

Nom, Prénom et n° de sécurité sociale du Castor et des bénévoles